

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1431

présenté par

Mme Anthoine, Mme Trastour-Isnart, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Bonnivard, M. Hetzel,
Mme Meunier et M. Cinieri

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.